



Le 28 août 2009

Communiqué

Aider les éleveurs laitiers à traverser la crise

La situation des éleveurs reste aujourd'hui particulièrement difficile et les exploitations les plus fragiles sont au bord du gouffre.

C'est la conséquence directe d'une politique dérégulée voulue par les 27 Etats membres de l'Union européenne.

La responsabilité des pouvoirs publics est donc directement engagée.

La FNPL leur demande solennellement de prendre les mesures fiscales, sociales et d'allègement de l'endettement face à l'ampleur de la crise et surtout sa durée :

- Le plan d'accompagnement de 30 millions d'euros obtenu lors des négociations du printemps n'est actuellement engagé qu'à 70%, le solde doit être immédiatement débloqué et adapté en fonction de la situation,
- L'Etat doit enclencher des mesures de dégrèvement fiscal et en particulier sur le foncier non bâti,
- L'endettement des éleveurs doit être davantage pris en considération et la FNPL demande au Ministre de réunir d'urgence les établissements bancaires afin de trouver collectivement les solutions les plus adaptées (comme par exemple une année blanche),
- De même il est urgent que les organismes sociaux, de services, et d'approvisionnement prennent en compte les difficultés des éleveurs afin d'aménager leur situation,
- L'anticipation du versement des aides PAC au 16 octobre doit être définitivement actée,
- Enfin, le relèvement du plafond de minimis doit être obtenu lors du prochain Conseil de l'Union Européenne, de même que toutes les mesures financières possibles de soutien d'urgence aux éleveurs.

Contacts : Gilles Psalmon (01 49 70 71 88) – Florence Loyer (01 49 70 71 52)